

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

## RD 126 – Aménagement du giratoire de l'Echonova (La Briqueterie)

Commune de **SAINT-AVE**

Mars 2021



DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale sud-est

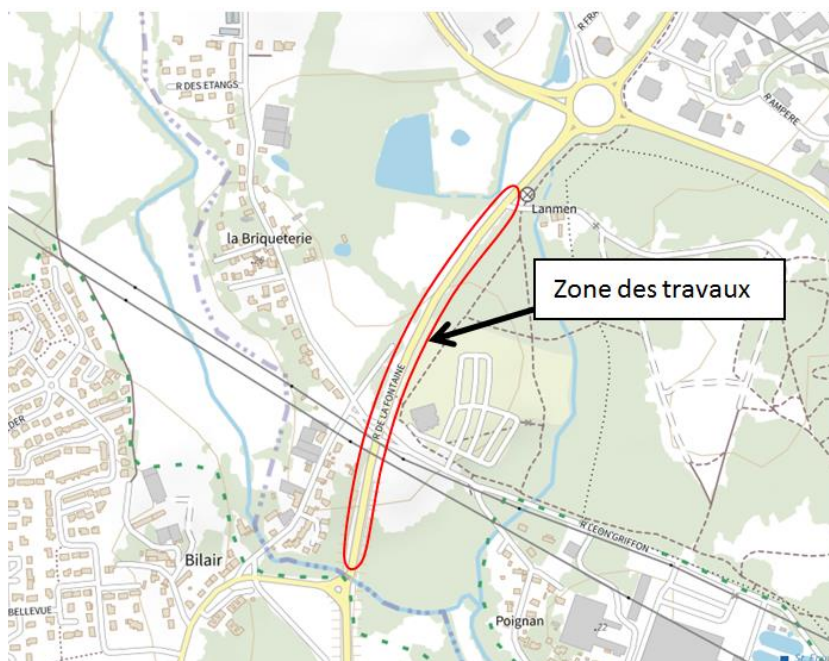
### Objet de l'opération

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement 2021, le département du Morbihan a décidé d'aménager d'une part, un giratoire au droit du carrefour de l'Echonova (La Briqueterie) formé par la route départementale n°126 et les voies communales de la Briqueterie et Léon Griffon, et d'autre part la section courante entre les giratoires de Bilaire et Kermelin, située sur le territoire de la commune de Saint-Avé.

Ces aménagements permettront d'intégrer les continuités cyclables et les déplacements de transport collectif. Ils anticipent la réalisation de l'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Vannes et le fort trafic attendu.

Ces travaux permettront d'améliorer les conditions de sécurité, ainsi que de pérenniser la structure de chaussée. La voirie sera rétrocedée à l'issue des travaux dans le domaine communal.

### Plan de situation



### Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement (suivi du chantier DRA/ATD sud-est)

**Montant de l'opération en 2021:** 393 000 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA Bretagne.

## Durée et phasage des travaux

Les travaux commenceront à compter du 12 avril prochain pour une durée prévisionnelle de 8 semaines, suivant le phasage suivant :

**Phase 1** : Travaux de jour -> Dépose de l'ensemble du mobilier urbain, des balises axiales de la RD 126, des îlots bordurés des voies communales et de la RD126, et des panneaux de signalisation présents dans l'emprise des travaux.

**Phase 2** : Travaux de jour -> Construction de la voie provisoire de desserte de Park Avenue et des poutres d'élargissement en rives extérieures du giratoire. Restriction de la circulation de la RD 126 dans le sens nord->sud. Maintien de la circulation de desserte de Park Avenue.

**Phase 3** : Travaux de **nuit sous déviation**-> Mise en œuvre de la grave bitume sur l'emprise du giratoire. Maintien de la circulation de desserte de Park Avenue par la voie provisoire.

**Phase 4-1** : Travaux de jour-> Côté est du carrefour et maintien d'un sens de circulation dans le sens nord-sud de la RD 126. Maintien de la circulation de desserte de Park Avenue par la voie provisoire.

**Phase 4-2** : Travaux de jour-> Côté ouest du carrefour et maintien d'un sens de circulation dans le sens nord-sud de la RD 126. Maintien de la circulation de desserte de Park Avenue par la voie provisoire.

**Phase 5** : Travaux de **nuit sous déviation** -> Réalisation de la couche de roulement de la section courante entre Bilaire et la Briqueterie, giratoire inclus. Maintien de la circulation de desserte de Park Avenue par la voie provisoire.

**Phase 6** : Travaux de **nuit sous déviation** -> Réalisation de la couche de roulement de la section courante entre les giratoires de la Briqueterie et Kermelin. Maintien de la circulation de desserte de Park Avenue par la RD 126 en venant de Bilaire.

**Phase 7** : Travaux de jour sous circulation -> Pose des bordures d'îlots des branches et finitions.

## Information et déviations durant les travaux

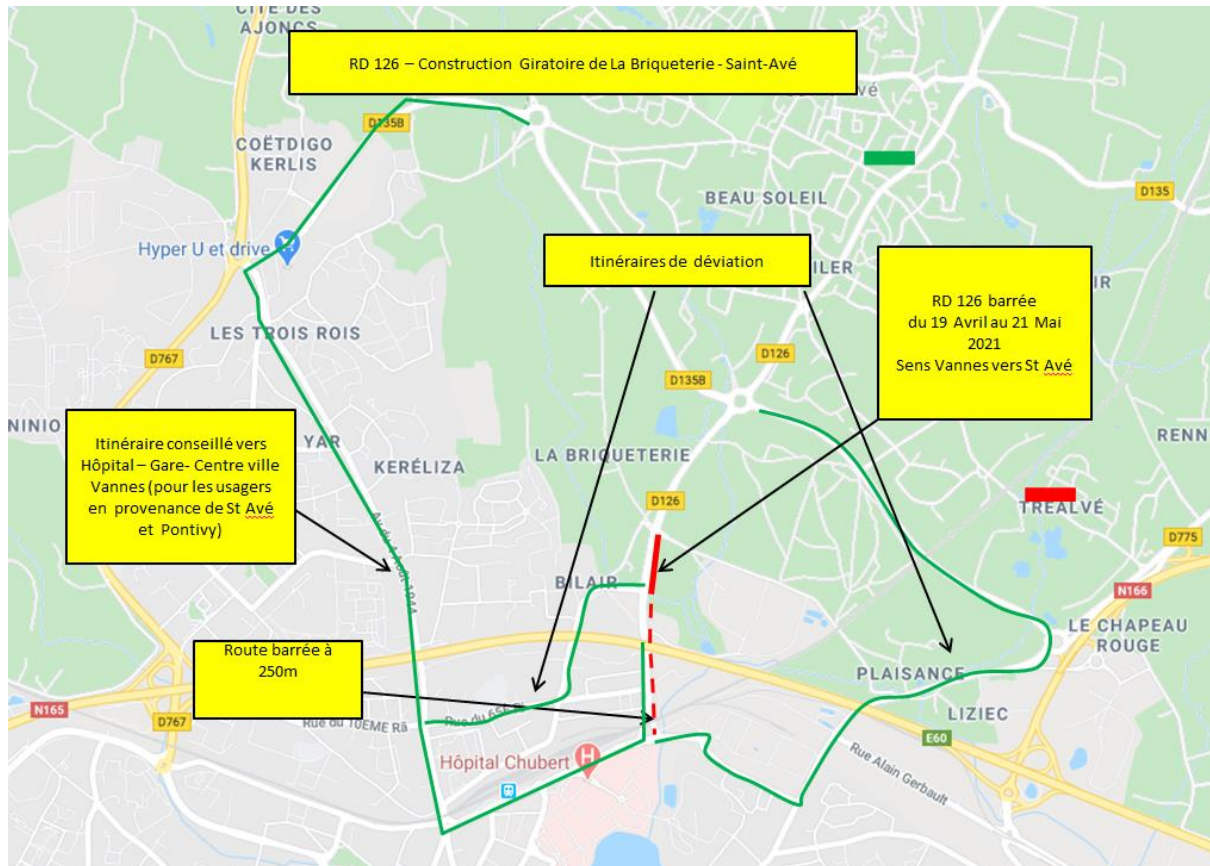
La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes et de l'aménagement (suivi du chantier DRA/ATDSE), et l'entreprise en charge des travaux restant responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera maintenu et un itinéraire de déviation dédié aux cyclistes sera mis en place, via la rue de Bilaire.

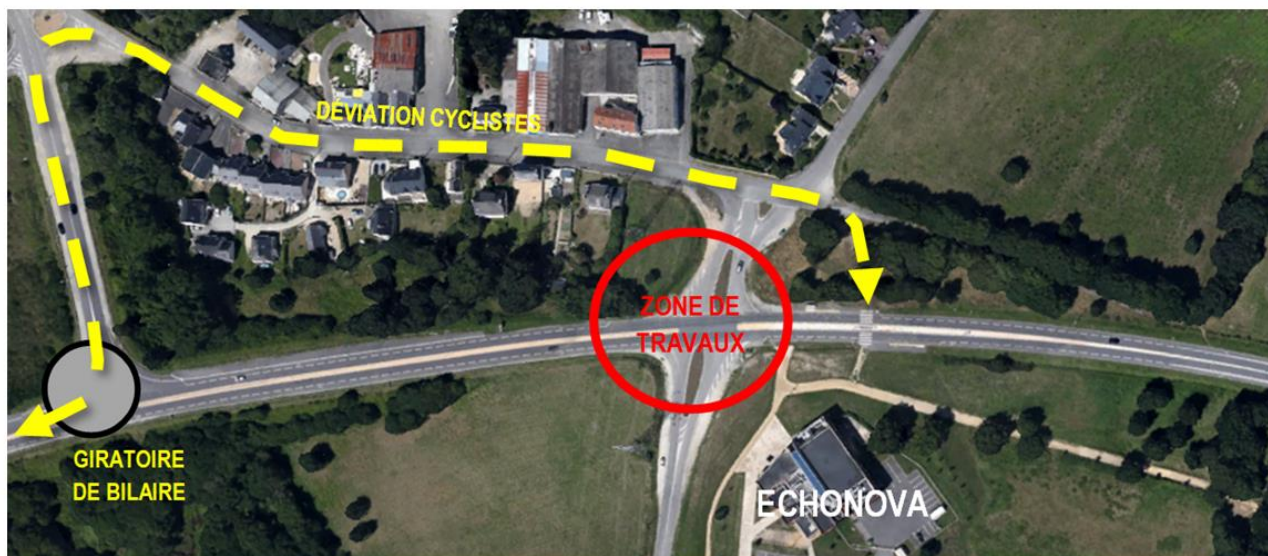
Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors de certaines phases de travaux.

Les dates précises des phases seront communiquées dès que l'entreprise aura calé son planning en fonction des conditions météorologiques. La fiche d'information travaux sera mise à jour.

Le plan de déviation et des itinéraires conseillés sera le suivant :



Itinéraire de déviation des cyclistes :



## Démarrage du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur le démarrage du chantier, conformément aux recommandations du guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) en vigueur et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre un démarrage de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

### Contacts

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse** :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.